

IMMATRICULATION D'UNE EURL

Gestion complète & dépôt sans erreur

COMPRENDRE L'EURL

- EURL = SARL à associé unique
- Responsabilité limitée aux apports = protection du patrimoine personnel
- Immatriculation obligatoire via le **Guichet unique (INPI)**



LES ÉTAPES CLÉS

PUBLICATION JAL

1

- Rédaction de l'annonce de constitution
- Vérification des mentions obligatoires
- Obtention de l'attestation



Valider la création
juridiquement

CONTRÔLE & SAISIE

2

Vérification de cohérence :

- Statuts
- PV
- DBE
- Saisie complète sur le Guichet Unique



Éviter tout rejet du greffe

VALIDATION & KBIS

3

- Suivi du dossier auprès du greffe
- Réception du Kbis



Obtenir l'existence
juridique de la société

POINTS DE VIGILANCE

Statuts

- Doivent être signés, datés, cohérents
- Mentionner clairement : activité, siège, capital

Capital social

- Aucun minimum imposé (1€ symbolique suffit)
- 20 % des apports à libérer immédiatement
- Solde à verser sous 5 ans
- Pas de capital totalement libéré = pas de taux réduit d'Impôt sur les sociétés à 15 %

Bénéficiaires effectifs (DBE)

- Obligatoire dès la création
- Oubli = sanctions + risque de radiation

